

Législation bernoise

Autor(en): **S.F.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **32 (1944)**

Heft 665

PDF erstellt am: **19.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-265226>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Soutenez votre „Mouvement“ en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité

...A GENÈVE

MESDAMES !

Pour votre Coiffure, Permanente, Teinture et Postiche

confiez-vous à **LEUTHOLD**, Coiffeur
7, Conseil-Général GENÈVE
Téléphone 4.35.98

Spécialité de Chocolats Suisses

Maison HOFFMANN & KOEBELI
GENÈVE
8, rue du Marché (face Futerie) 22, rue du Mont-Blanc (angle rue Chaponnier)
TÉL. 4.25.91 TÉL. 2.37.92

Comestibles - Volailles - Conserves

Poulets rôtis - Vins et Liqueurs
R. CRISTIN ... Genève
2, ROUTE DE CHÈNE TÉLÉPHONE 4.28.79

Hôtel des Familles

GENÈVE
„Christliches Hospiz“
en face de la gare
TOUT CONFORT
Chambre depuis Fr. 4.80

Foyer de la Femme

1, rue de la Vallée Genève Môme maison à Lausanne 49, av. Ruchonnet
Chambres et pension
pour dames et jeunes filles
Prix modérés. Tél. 4.59.93

Pour déménager à des prix raisonnables adressez-vous donc à

SAUVIN SCHMIDT & C^e S. A.
GENÈVE - Rue des Gares - Tél. 2.63.13

vaill discontinu, et qui fait l'objet des plaintes formulées par la plupart des infirmières diplômées. Celles-ci font valoir en effet que ce régime leur rend impossible l'organisation de leur temps de loisir ; et si celles qui logent à l'hôpital même peuvent consacrer ces heures au sommeil, les autres perdent trop de temps à se rendre à leur domicile et à en revenir, sans parler des frais qu'impliquent ces déplacements. En 1940, déjà, l'Association américaine des infirmières et la Ligue nationale avaient recommandé que les horaires de travail dans les hôpitaux soient établis sur la base de la semaine de 48 heures, soit 6 jours de 8 heures chacun, stipulant en outre qu'en aucun cas, même d'exception, un travail prolongé ne devrait dépasser une durée de 12 heures.

(A suivre.)

M. S.

Législation bernoise

Deux nouvelles lois bernoises occupent présentement les femmes du canton de Berne.

Il s'agit tout d'abord de la nouvelle réglementation fiscale, votée en premier débat par le Grand Conseil, qui tient compte de la situation de la femme restée veuve avec des enfants, de

Lippmann écrivait entre autres il y a trente ans, que chez les hommes on rencontre plus souvent les facultés de l'intelligence au maximum et au minimum (plus de génies et plus d'idiots) et chez les femmes des capacités moyennes dans un plus grand nombre de cas.

Beaucoup de femmes s'acquittent irrationnellement, sans discipline de leur tâche. Mais la faute en est bien plutôt à une éducation illogique qu'à un manque de facultés. Qu'il suffise de rappeler à ce propos la difficulté qu'on rencontre à vouloir persuader les femmes de cette vérité : que pour les travaux domestiques, il faut également des facultés intellectuelles d'organisation, de combinaison, de réflexion etc. Et pourquoi cela est-il si malaisé ? Parce que, depuis des siècles, les tâches domestiques ne sont pas considérées comme un travail, mais bien plutôt méprisées comme « affaires de femmes ». Et le Dr. Ackermann ne ferait-il pas mieux, étant données les lacunes observées dans la manière de travailler de la femme, de montrer comment on devrait s'y prendre pour y remédier ?

M^{me} Baumgartner conclut que ce qu'il faut à la vie économique, ce sont des précisions basées scientifiquement sur du matériel réuni d'une manière objective si l'on veut savoir :

1. ce que la femme est capable de fournir dans les professions qu'elle exerce.
2. avec quelle dépense de forces physiques et intellectuelles elle accomplit sa tâche.

M.-L. P.

POUR CONSTRUIRE
VILLA
A FORFAIT COMPLET - DEMANDEZ
CHAFFARD & HÜTTLER
69, RUE DE LAUSANNE II TÉL. 2.67.32
Fondée en 1911
PLANS - RÉFÉRENCES - DEVIS

Fraisse & C^{ie}
TEINTURIERS
conseillent bien, exécutent au mieux
Tous Travaux de
Teinture et Nettoyage
Magasins : 9, Quai des Bergues - Tél. 2.47.35
7, Rue de Rive - Tél. 5.19.37
2, Rue Micheli-du-Crest - Tél. 4.17.39
Usine et magasin : 53, Rue de St-Jean - Tél. 2.35.95



La Maison de la Laine

et de tous les tricotages
TRICOTEUSE DE LA MADELEINE
1, rue du Vieux-Collège - Genève
(côté Poste) Tél. 4.59.91

Explications gratuites de M^{me} V. Renaud

celle des petits rentiers, en général des contribuables à petits revenus, et l'on sait que bien des femmes rentrent dans cette catégorie. La Fédération des Sociétés féminines a adressé au Département des finances une lettre exprimant sa reconnaissance et affirmant qu'elle recommandera l'adoption de la loi, dans la mesure de ses moyens, qui sont bien restreints puisque les femmes ne sont pas députées.

La loi sur l'organisation de l'Eglise bernoise est révisée par le Synode; le projet met enfin un terme à la situation mal définie de la femme dans l'Eglise, puisqu'elle prévoit le droit de vote ecclésiastique et l'éligibilité dans les conseils de l'Eglise, alors que ces droits n'étaient jusqu'à présent que facultatifs et entourés de restrictions. La possibilité de nommer pasteur en titre celles qui ont fait des études de théologie, l'élection des femmes au Synode, ainsi que cela se pratique à Bâle-Ville et comme cela se fait à Genève dès ce printemps, voilà tout autant de réformes importantes de la nouvelle loi. La Fédération des Sociétés féminines, l'Aide féminine de l'Oberland bernois, qui groupe 50 associations, le Comité d'action pour la participation de la femme à la vie communale ont adressé au Synode une requête fortement motivée appuyant ces réformes. Les Bernoises espèrent ainsi arriver à une meilleure participation de la femme à la vie de l'Eglise.

S. F.

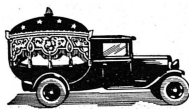


Association Suisse pour le Suffrage Féminin

Chez les suffragistes genevoises.

Malgré la bourrasque et les averses de ce samedi après-midi, une petite bande de fidèles se sont rencontrées, pour l'Assemblée générale annuelle de l'Association pour le Suffrage féminin, dans ce joli village de Bellevue qu'elles avaient espéré trouver par un temps plus accueillant. On entendit d'abord le rapport de la présidente, M^{me} Gourd, qui releva les faits les plus saillants de l'exercice écoulé : la propagande à l'occasion des élections au Conseil National, et les réponses favorables reçues, notamment de deux conseillers d'Etat; l'organisation de séances variées, soit avec d'autres Sociétés féminines, soit en commun avec l'Association pour une S. d. N.; des démarches — sans succès malheureusement — pour que les allocations familiales soient payées à la mère M^e famille; l'étude de problèmes féministes et sociaux comme l'assurance-maternité, les conflits du travail, la protection de l'enfance; la participation à la création du Secrétariat féminin suisse, etc., etc. Puis vint une discussion très animée sur une importante question financière : l'élevation du taux de la cotisation, porté, après des débats très chauds, de 2 fr. 50 à 4 fr., vu les charges qui pèsent sur l'Association et l'absolue nécessité pour elle de faire face, le moment venu, à une propagande plus intense, ou à des démarches pour l'obtention du droit de vote.

M^{me} Bondallaz fit ensuite un résumé vivant et pittoresque de la récente Assemblée suffragiste suisse à Lucerne, et un goûter confortable mit



POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Carouge et Lancy
5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}
Téléphone : 4.32.85 (permanent)
EN CAS DE DÉCÈS
s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus
FORMALITÉS GRATUITES

CANTON DE VAUD

BAS - LINGERIE - TRICOT -
ROBES ET BLOUSES
COSTUMES ET MANTEAUX

Spécialités

Nouveautés

Exclusivités



Fallettaz
RUE DE BOURG, 8
LAUSANNE
Tél. 2.42.24

IL FAUT ALLER VOIR NOS VITRINES

Art Rustique suisse

Tissages à la main — Dentelles de Gruyère.
Bois tournés et Poteries.

Tous travaux faits à la main en Suisse.

H. CUENOUD Pl. St-François, 12^{bis} (entresol) LAUSANNE

MESDAMES, pour vos vacances choisissez l'hôtel

Helvétie & des Familles

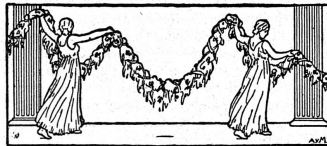
MONTREUX

CONFORTABLE

PRIX MODÉRÉS

le point final à cette séance, pour laquelle les absents seuls eurent tort.

Une assistante.



A travers les Sociétés

Anciennes élèves.

L'Association des Anciennes élèves de l'Ecole supérieure communale de Lausanne a eu, le 3 juin, sa vingtième fête annuelle, pour laquelle on était venu nombreuses, une vaillante octogénaire, et M^{me} Blanche Glas, ancienne maîtresse d'anglais, depuis vingt ans l'animatrice de ces réunions consacrées aux souvenirs et à l'amitié. Cette année encore, l'Association proposera des concours fort originaux à la perspicacité et aux talents des élèves de Villamont; aux aînées: itinéraire d'une course à bicyclette avec arrêts dans les auberges de jeunesse et un viatique de 50 à 80 fr., ou « la vie à l'école par l'image »; pour les cadettes: la fabrication d'un jouet aussi peu coûteux que possible, les jouets ainsi obtenus étant destinés aux enfants de réfugiés. Pour les participantes, on avait imaginé un concours consistant à retrouver les mères de dix enfants de deux à trois ans, que l'on avait soigneusement parqués loin d'elles.

S. B.

Association agricole des femmes vaudoises.

L'Association agricole des femmes vaudoises s'est réunie en assemblée générale, le 21 mai, au château d'Oron, sous la présidence de M^{me} Troillet-Villard (Dailiens), qui a salué cordialement les 260 participantes, les unes venues de fort loin et ayant fait même un parcours à pied pour être à Oron à 10 h. 30. Le rapport annuel a été approuvé, ainsi que les comptes. Pour remplacer M^{me} C. Mayor, décédée, M^{me} Maulaz-Monachon (Gollion) a été désignée comme caissière. Le concours de jardins sera de nouveau organisé.

Après le pique-nique dans toutes les salles du château, après un culte très court de M. Pittet, pasteur à Oron, les paysannes vaudoises ont repris séance pour entendre un exposé de M^{me} S. Brenner (Genève), secrétaire romande de l'Association suisse pour le service domestique, sur l'apprentissage ménager rural. La visite du château, avec un thé, a terminé la journée, qui avait été préparée avec soin et cordialité par M^{me} et M. William Gilliéron, notaire à Oron.

S. B.

Association suisse pour le service domestique.

Ce copieux rapport sur la situation actuelle du service domestique en Suisse montre que, si de réels progrès ont été réalisés depuis qu'existe l'Association suisse (1932) pour relever la profession, il reste encore fort à faire, surtout dans certains cantons. Autre grave problème

FINIDOL
COMBAT
L'ARTHRITISME ET LE RHUMATISME
sous toutes les formes, sciatique, goutte, névrite, lumbago, courbature, névralgies, migraines, insomnie, nervosisme. L'éliminateur par excellence de l'acide urique et des déchets organiques...
FINIDOL calme les nerfs, procure un bon sommeil, facilite la digestion.
Ttes pharm. 30 comprimés 3 fr. 50

HOTEL DE LA PAIX

LAUSANNE

La plus belle situation

Son cabaret en vogue

AU COUP DE SOLEIL avec Edith et Gilles

„LE CARILLON“ Place Chauderon
LAUSANNE
Restaurant - Tea-room sans alcool
Restauration soignée à prix modiques
Son Tea-room



LA
MERCIERE
VEVEY
La bonne maison
spéciale de
BONNETERIE
LINGERIE
J. Dormond

FREY - WICKY
TISSUS - VEVEY

TROUSSEAUX

que la guerre n'est certes pas faite pour aider à résoudre comment remédier au manque d'employées de maison?

Voyons un peu les efforts accomplis en 1943, d'abord par le Secrétariat suisse allemandique, afin de remédier autant que possible à cet état de choses: cours pour maîtresses ménagères, développement de l'apprentissage ménager à la ville et à la campagne, cours aussi pour maîtresses de maison, publications de propagande, propagande par la presse, tout cela fut le programme rempli au mieux durant l'exercice écoulé, sans oublier l'élaboration d'un règlement à appliquer pour l'apprentissage des jeunes filles dans les ménages privés.

Intéressante, sinon réjouissante par ses constatations, l'enquête faite, cette même année par le même secrétariat, sur les causes de la pénurie d'employées de maison, et en particulier sur les motifs qui contribuent à éloigner les jeunes filles de cette profession. Ici, il serait utile de pouvoir donner quelques indications sur les réponses les plus frappantes. Faute d'espace suffisant, nous ne pouvons qu'engager les personnes que le sujet intéresse — et ne devrait-il pas intéresser tout le monde, aujourd'hui plus que jamais? — à se procurer ce rapport de 1943 auprès du Secrétariat romand (Taconnerie, 10, Genève).

Le rapport de ce Secrétariat romand, rédigé par M^{me} S. Brenner, secrétaire en même temps qu'elle est présidente de la Commission genevoise de l'apprentissage ménager, constate les progrès — encore qu'insuffisants — réalisés dans ce domaine, malgré tout ce qui sollicite les jeunes filles à accepter d'autres emplois mieux rétribués, ou les oblige à aider à la campagne, qui a besoin d'elles. Des cours d'initiation au service domestique, organisés par le Département vaudois de l'instruction publique, ont été bien fréquentés, et les jeunes filles qui les ont suivis ont presque toutes été placées dans des familles ou des institutions comme apprenties. Diverses brochures ont été publiées et répandues, des causeries ont été faites dans les classes primaires de jeunes filles de Genève, avec clichés à l'appui. A l'exposition Culture ou famine a été projeté le film de propagande: Le meilleur chemin, qu'on peut voir, à Lausanne et à Genève, des centaines de jeunes filles.

Genève reste le seul canton romand ayant introduit le contrat-type de travail pour le service domestique. Dans d'autres cantons, la question est à l'étude. Service de presse, causeries, conférences, ont concouru à faire mieux connaître ce problème si actuel du service domestique.

M.-L. P.

L'arme secrète de la cuisinière?

c'est d'ajouter un peu de

Cénovis
(sans coupons)

dans les potages, sauces, légumes, viandes

Imp. H.-P. RICHTER, rue Alfred-Vincent, 10, GENEVE.